

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT)

Myria AM

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

Profil de risque



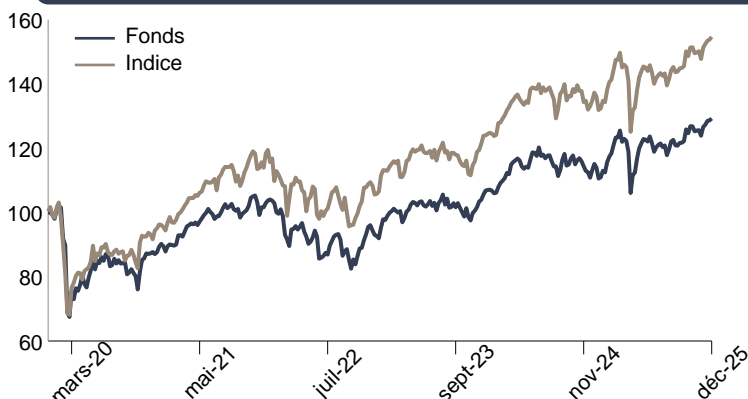
Chiffres clés au 31/12/2025

Valeur liquidative	191.90 €	Nombre de positions	56
Actif net du fonds	54.45 M€	Taux d'investissement	98.86%

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	2.57%	2.72%	-0.16%
YTD	16.61%	16.88%	-0.27%
3 mois	5.78%	6.31%	-0.53%
6 mois	8.00%	9.61%	-1.61%
1 an	16.61%	16.88%	-0.27%
3 ans	41.27%	47.64%	-6.37%
5 ans	48.28%	64.65%	-16.37%

Evolution de la performance



Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025. L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Reforcements	Ventes/Allègements
Asml Holding Nv	Asml Holding Nv
Roche Holding Ag	Roche Holding Ag
Novartis Ag-Reg	Novartis Ag-Reg
Sap Se	Sap Se
Siemens Ag-Reg	Siemens Ag-Reg

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	5.70%	Technologies
Uff Dynasties Famili	5.53%	Fonds actions
Roche Holding Ag	4.67%	Santé
Novartis Ag-Reg	4.32%	Santé
Sap Se	3.58%	Technologies
Siemens Ag-Reg	3.56%	Industrie
Nestle Sa	3.44%	Consommation de base
Banco Santander Sa	3.26%	Finance
Allianz Se-Reg	3.13%	Finance
Schneider Electric S	2.75%	Industrie
Total	39.93%	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Roche Holding Ag	0.29%	Essilorluxottica	-0.18%
Banco Santander Sa	0.26%	Air Liquide Sa	-0.08%
Novartis Ag-Reg	0.23%	Sanofi	-0.07%
Ubs Group Ag-Reg	0.22%	Nestle Sa	-0.05%
Siemens Ag-Reg	0.20%	L'Oreal	-0.05%
Total	1.20%	Total	-0.42%

Caractéristiques du fonds

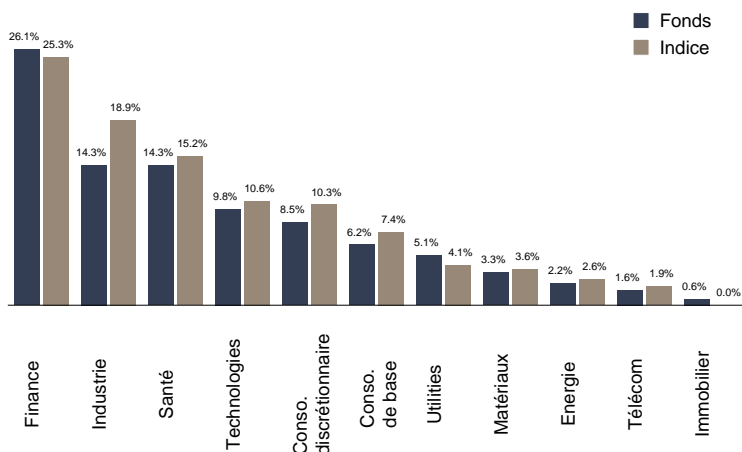
Code ISIN :	FR001400UWK0	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	29/04/2025	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	3.07%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

Gérant financier

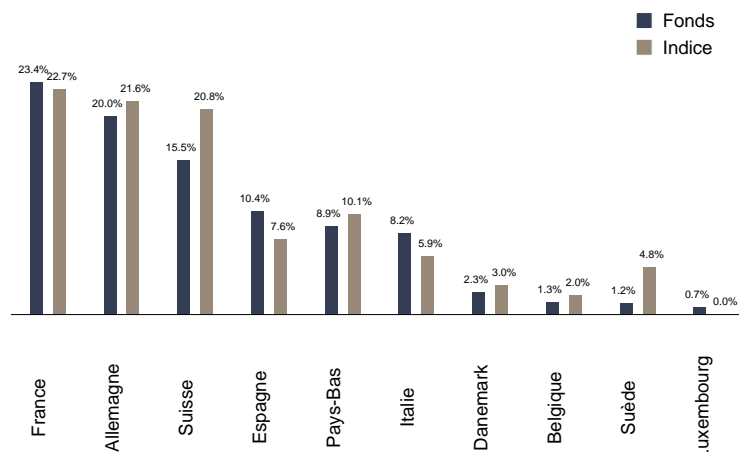
Myria AM

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025													
Fonds	7.26%	3.86%	-4.30%	-1.25%	4.09%	-1.46%	-0.83%	1.21%	1.71%	1.90%	1.21%	2.57%	16.61%
Indice	7.34%	3.68%	-4.88%	-1.44%	3.92%	-1.64%	-0.32%	1.43%	1.98%	2.18%	1.28%	2.72%	16.88%
2024													
Fonds	0.74%	3.75%	4.34%	-2.19%	2.95%	-0.63%	-2.16%	3.38%	-0.41%	-2.86%	-2.74%	0.16%	4.03%
Indice	2.66%	2.77%	3.83%	-2.33%	3.27%	-0.42%	-0.03%	1.88%	-1.03%	-3.37%	-0.16%	-0.41%	6.57%
2023													
Fonds	7.58%	1.58%	-0.22%	2.67%	-0.72%	0.77%	2.50%	-2.55%	-2.72%	-2.57%	6.60%	3.03%	16.45%
Indice	7.26%	1.65%	1.29%	2.23%	-2.04%	2.90%	1.60%	-2.46%	-2.38%	-3.18%	7.28%	3.66%	18.53%
2022													
Fonds	-3.55%	-7.00%	2.93%	-1.77%	-1.99%	-6.25%	5.41%	0.47%	-9.87%	7.64%	7.53%	-3.69%	-11.34%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
2021													
Fonds	0.26%	2.07%	4.87%	2.43%	1.88%	2.04%	-0.16%	1.87%	-3.38%	3.67%	1.13%	0.53%	18.38%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%
2020													
Fonds	-1.80%	-6.24%	-17.70%	6.36%	1.96%	2.72%	-1.17%	2.28%	-5.18%	-5.83%	14.74%	0.42%	-12.23%
Indice	-1.33%	-8.66%	-13.34%	5.38%	2.42%	3.29%	-1.78%	2.38%	-1.57%	-5.38%	14.03%	2.00%	-5.17%

Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois de décembre 2025 a une nouvelle fois été marqué par une hausse des actifs risqués, qui ont bénéficié d'une accalmie dans les interrogations concernant la rentabilité de l'intelligence artificielle pour les entreprises conceptrices et utilisatrices de modèles.

Sur le front géopolitique, seul l'activisme du président américain a véritablement marqué les esprits. Sa volonté de parvenir à un accord de cessez-le-feu entre la Russie et l'Ukraine demeure intacte, même si les belligérants ne semblent probablement pas l'entendre de cette oreille. Pour preuve, cette attaque invérifiable visant l'une des résidences du président russe, dénoncée par le Kremlin et parallèlement qualifiée de « mensonge » par Volodymyr Zelensky afin de justifier de nouvelles frappes. Néanmoins, entraînée par les États-Unis, l'Europe s'emploie également à mettre un terme à cette guerre fratricide. Conséquence de l'attention portée à Moscou, les manœuvres militaires de la Chine autour de Taïwan sont passées pratiquement inaperçues.

Sur le plan économique, la Réserve fédérale américaine a de nouveau abaissé son taux directeur d'un quart de point lors de sa réunion de politique monétaire du 10 décembre, au vu de données rassurantes sur l'inflation mais plus mitigées sur le front de l'emploi. Toutefois, l'annonce, à la veille de Noël, d'une croissance annualisée de 4,3 % au troisième trimestre, contre 3,3 % attendu, a surpris positivement la communauté financière. Cette surprise a contribué à faire terminer l'indice de volatilité des marchés actions à des niveaux historiquement bas en fin d'année.

Dans ce contexte, les marchés financiers affichent des performances attractives, notamment en Europe. Si le CAC 40 progresse timidement de 0,2 %, l'Euro Stoxx 50 et le Stoxx 600 enregistrent des hausses de plus de 2 %. On notera une nouvelle fois la progression de 8 % des banques européennes, tandis que le secteur de la défense reprend des couleurs avec une hausse de 3 % en décembre.

Outre-Atlantique, les marchés ont plutôt repris leur souffle en décembre. Le Nasdaq fait du surplace, les prises de bénéfices sur les titres ayant le plus fortement progressé sur l'année étant contrebalancées par certaines hausses, notamment celle de Warner Bros, qui bondit de plus de 20 % à la suite de l'OPA de Netflix. De son côté, le S&P 500 affiche une légère progression de 0,5 %.

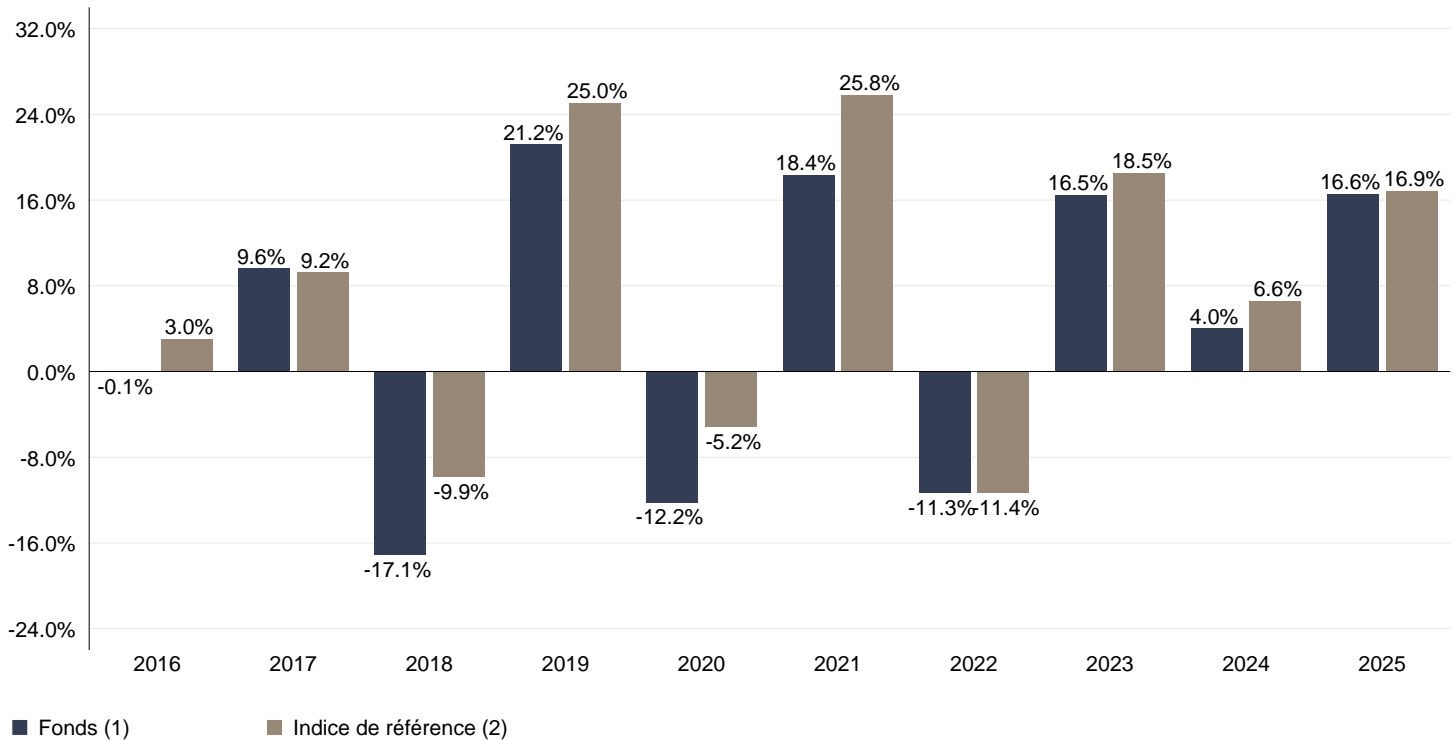
Le fonds termine le mois en hausse, venant ainsi clôturer une année en progression significative. Le secteur bancaire a encore brillé, en hausse de plus de 8% sur le mois (avec BPER Banca, dernière entrée dans le portefeuille, qui progresse de quasiment 12% !) et de plus de 66% en Europe sur l'année.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025.

(2) L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Date de création : 17/06/2005

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT)

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

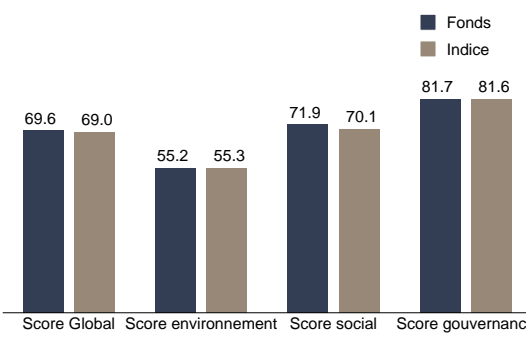
INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	69.6	92.99%
Indice	69.0	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

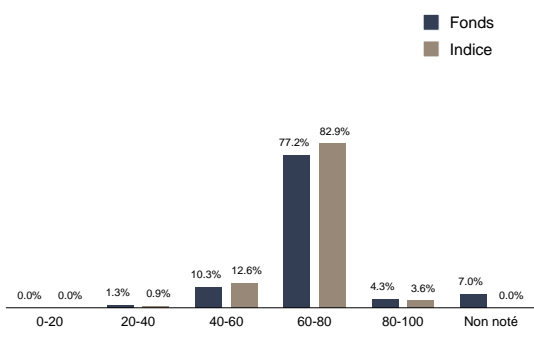
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.50%	83
Schneider Electric S	2.78%	80
Roche Holding Ag	4.73%	79
Asml Holding Nv	5.76%	77
Airbus Se	2.31%	77
Ing Groep Nv	1.49%	76
Siemens Healthineers	0.37%	76
Allianz Se-Reg	3.16%	75
Unicredit Spa	1.85%	75
Siemens Energy Ag	0.92%	74
Total	24.87%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/12/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	1215	1743	-528

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Siemens Energy Ag	0.92%	39237
Airbus Se	2.31%	6841
Siemens Ag-Reg	3.60%	5502
Eni Spa	0.66%	2573
Totalenergies Se	1.59%	2493
Safran Sa	1.92%	2474
Engie	0.76%	2147
Air Liquide Sa	2.14%	2139
Arcelormittal	0.74%	2130
Basf Se	0.51%	1572
Total	15.14%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	48.18%	88.26%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	26.50%	92.99%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	69.69%	92.99%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.